

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 juillet 2021

Compte-rendu affiché le 16 juillet 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 02
juillet 2021

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Fabienne TIRTIAUX, Nejma REDJEM

Pouvoirs :

Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Bruno DANDOY à Claudia VOLFF, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON, Nejma REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

PROGRAMMATION SOCIALE 2021 COHÉSION

Délibération : 07.2021.070

Transmis en préfecture le : 13/07/2021

RAPPORTEUR : Madame Ikrame TOURI

Le contrat de ville 2015/2022 décline le projet de territoire des quartiers des Collonges, classé en quartier politique de la ville (QPV) et celui des Barolles classé en quartier de veille active (QVA).

Il vise à réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de la commune, à améliorer le cadre de vie des habitants, à prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine et à favoriser l'égalité des chances.

La politique de la ville agit ainsi de manière transversale sur l'ensemble des champs suivants :

- l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat
- l'emploi et l'insertion
- l'éducation
- la prévention et la tranquillité publique
- le lien social, l'accès à la culture et à la santé

Cette année, la *lettre de cadrage définie par l'État* a fixé comme priorités :

- l'insertion professionnelle et l'emploi
- le soutien à l'éducation
- l'égalité entre les femmes et les hommes
- le soutien aux associations

Les priorités municipales en matière de cohésion sociale sont les suivantes :

- le lien social et intergénérationnel
- la prévention des exclusions
- la prévention et la promotion de la santé
- le soutien à la parentalité
- la réussite éducative
- le logement
- l'insertion professionnelle des jeunes
- l'emploi
- l'accès à la culture et aux loisirs
- les Égalités

La commune coordonne l'appel à projet *politique de la ville* en reprenant les objectifs de l'État et ceux des élus, dans le but d'arbitrer le développement des projets et leur financement.

Il est à noter que la ville travaille avec le délégué du préfet afin d'élargir le nombre de porteurs de projets potentiels, au service du développement des quartiers prioritaires saint genoïis.

La programmation ci-après présente les actions 2021 et leurs financements.

Il est important de noter que ces financements permettent de payer d'une part du matériel ou des prestations pour développer des actions, et d'autre part des postes d'ingénierie municipaux pour les coordonner.

En 2020, la programmation « cohésion sociale » intégrait 17 actions pour un budget municipal de 65 250 € (sans les postes).

Dans le contexte de crise sanitaire, plusieurs projets ont dû être arrêtés durant l'année 2020. Ils ont été reprogrammés en 2021, et les sommes non dépensées rattachées au budget 2021.

Pour 2021, la programmation intègre 22 actions : 7 sont nouvelles, 4 sont rattachées et 11 sont reconduites, pour un budget municipal de 50 932 € (sans les postes).

Thématique	N°	Action (Nouvelle, Re conduite ou Rattachée)	Porteur	Descriptif	Participation Ville	Participation autres financeurs
Habitat, cadre de vie	1	Gestion sociale et urbaine de proximité (N)	GrandLyon Habitat	Aménagement du hall d'entrée du 17 place des Collonges en "hall zen" pour améliorer la qualité visuelle du hall et diminuer les détériorations	4 000 €	- GrandLyon Habitat : 8 000 € - Métropole : 4 000 €
	2	Gestion sociale et urbaine de proximité (N)	Alliade Habitat	Lutter contre les dépôts sauvages d'encombrants autour d'un local poubelle par l'installation de barrières/potelets pour en limiter l'accès	1 000 €	- Alliade Habitat : 1 000 € - Métropole : 1 000 €
Emploi, insertion	3	Informatique et insertion professionnelle (N) (SOL)	Oasis	Rendre autonomes les personnes en insertion dans l'utilisation de l'outil informatique	2 000 €	- État : 14 250 € (dont 3 000 € sur l'enveloppe SGL) - Autres villes (Oullins, Pierre-Bénite, Brignais, Vernaison et la Mulatière) : 11 000 € Autofinanceme nt : 9 000 €
	4	Mon image ma voix (R) (SOL)	Mission Locale	Mise en situation d'embauche avec revisonage des entretiens, afin d'apprendre les codes du monde du travail <u>Nombre de bénéficiaires</u> <u>SGL : 5 (16-25 ans)</u>	640 €	- Autres villes (Oullins, Pierre-Bénite, Brignais, Vernaison et la Mulatière) : 5 538 € - Mission Locale: 6 000 € - État : 5 538 € (dont 2000 € sur l'enveloppe SGL)
	5	Parcours découverte emploi (R) (SOL)	Mission Locale	Découverte de différentes entreprises et métiers sur le territoire du SOL pour travailler sur son projet professionnel (16-25 ans)	0	- État : 5 000 € (dont 1 250 € sur l'enveloppe SGL) - Missions Locales (Sud Ouest lyonnais, Rhône Sud et Monts d'Or/Monts du Lyonnais) : 332 €

Thématique	N°	Action (Nouvelle, Re conduite ou Rattachée)	Porteur	Descriptif	Participation Ville	Participation autres financeurs
<i>Emploi, insertion</i>	6	Citéslab - Service d'amorçage de projets (R) (SOL)	Graines de SOL	Accompagnement de personnes habitant le QPV et souhaitant créer leur entreprise	8 170 €	- État : 27 500 € (dont 2000 € sur l'enveloppe SGL) - Métropole: 10 000 € - Autres Villes (Oullins, Pierre- Bénite et Brignais) : 19 388 €
<i>Éducation, soutien à la parentalité</i>	7	Difficultés langagières et insertion professionnelle (Ra)	Ville	Apprentissage du Français professionnel pour des personnes ne maîtrisant pas la langue <u>Nombre de bénéficiaires : 11</u>	1 510 €	État : 2 320 €
	8	Mieux se connaître pour mieux apprendre (N)	AAA	Ateliers de soutien à la parentalité, basés sur des méthodes d'apprentissage alternatives, à destination des collégiens et de leurs parents <u>Nombre de bénéficiaires envisagés : 20</u>	2 500 € + 500 € (budget RH)	Etat : 4 000 € Autofinancement : 4 075 €
	9	Prise en charge des exclus temporaires du collège (R)	VIFFILAVI	Prise en charge d'élèves exclus temporairement des collèges Giono et d'Aubarède par plusieurs partenaires, afin de faire du temps d'exclusion du collégien un temps éducatif et amener le jeune à réfléchir sur son comportement <u>Nombre de bénéficiaires envisagés : 10</u>	1 000 €	-
	10	Ateliers coups de pouce (Ra + R)	Ville	Accompagnement scolaire d'élèves en difficulté, en individuel ou en petits groupes, pendant les vacances scolaires, avec implication des parents. <u>Nombre de bénéficiaires : 40 enfants</u>	6 400 €	État : 7 000 € (financement sur budget 2020)
	11	Continuité éducative et fracture numérique (Ra)	Ville	Acquisition de matériel informatique destiné à être mis à disposition de parents et d'enfants, pour le suivi de la scolarité <u>Nombre d'ordinateurs achetés : 5</u>	0 €	État : 2 541 € (financement sur budget 2020)

Thématique	N°	Action (Nouvelle, Re conduite ou Rattachée)	Porteur	Descriptif	Participation Ville	Participation autres financeurs
Prévention - Tranquillité	12	Diagnostic médiation - tranquillité (Ra)	Ville	Enquête de terrain réalisée auprès des habitants et acteurs des Collonges et des Barolles pour lancer le projet tranquillité/médiation	7 329 €	- État : 8 580 € (financement sur budget 2020) - Alliade Habitat : 1 000 € (financement sur budget 2020)
	13	Interventions médiation tranquillité (N)	Ville	Déploiement de médiateurs sociaux dans les quartiers pour décliner des actions en lien avec les enjeux repérés dans le diagnostic	1 460 €	- État : 8 700 € - Alliade Habitat : 1 000 €
Lien social, culture, santé	14	A votre santé (N)	Ville (Mixcube)	Ateliers tout public de prévention et de promotion de la santé autour de l'alimentation et du bien être.	8 300 € (budget RH)	État : 4 000 € (budget Mixcube)
	15	Adulte-relais médiation scolaire (N)	Ville	Mission de médiation scolaire auprès des écoles Guilloux et Paul Frantz pour favoriser le lien entre enseignants, élèves et parents.	2 670 € (budget RH)	État : 4 000 €
	16	Accès au droit (N) et médiation citoyenne (R) (SOL)	AMELY	- <u>Accès au droit</u> : Permanences hebdomadaires d'accès au droit assurées par des juristes (N) - <u>Médiation citoyenne</u> : Éviter les voies judiciaires pour régler les conflits par la médiation (R)	4 000 €	- État : 10 000 € (dont 4 000 € sur l'enveloppe SGL) - Autres villes (Oullins, Pierre- Bénite, Brignais et la Mulatière) : 14 850 € Autofinancemen t : 14 840 €
Lien social, culture, santé	17	Accompagnement administratif et numérique (R) (SOL)	AMELY	Permanences d'aides aux démarches administratives dématisées pour accompagner les personnes en situation d'illectronisme	1 000 €	- État : 5 000 € (dont 1 250 € sur l'enveloppe SGL) - Autres villes (Oullins, Pierre- Bénite, Brignais, Irigny et la Mulatière) : 5 000 €

Thématique	N°	Action (Nouvelle, Re conduite ou Rattachée)	Porteur	Descriptif	Participation Ville	Participation autres financeurs
Lien social, culture, santé	18	Plateforme linguistique (R) (SOL)	AFI	- Coordination des ateliers socio- linguistiques sur la Commune - Réseau du sud ouest lyonnais en matière de FLE - Permanences d'accueil au PSP pour évaluer le niveau en français et les besoins des bénéficiaires	4 273 €	- État : 16 500 € - Région : 3 600 € - Autres Villes (Pierre-Bénite, Oullins, Brignais, Irigny, La Mulatière, Vernaison et Givors) : 17 222 €
	19	Permanences d'aide aux victimes (R)	VIFFILAVI	Accueil et accompagnement juridique et psychologique de victimes d'infractions pénales	2 500 €	-
	20	De Broadway à St Genis (Ra)	Ville (Mixcube)	Création d'une comédie musicale intergénérationnelle pour développer la créativité et les compétences artistiques → <i>action arrêtée avant la fin à cause du contexte sanitaire</i>	3 150 €	État : 5 000 € (financement sur budget 2020)
RH	21	Gestionnaire administrative et financière (R)	Ville	Suivi des dossiers administratifs et financiers du service cohésion sociale (0,25 ETP)	16 296 € (budget RH)	Métropole : 5 432 €
	22	Chef de projet (R)	Ville	Mise en œuvre de la politique de développement social et urbain, animation, suivi technique des différents dispositifs (Contrat de Ville, CLSPD) mis en place sur le territoire communal (1 ETP)	16 949 € (budget RH)	- État : 13 700 € - Métropole : 16 948 €

Vu la convention locale d'application du contrat de ville métropolitain signée le 22 janvier 2016 ;

Vu la délibération "programmation cohésion sociale" signée le 15 octobre 2020 ;

Vu les arrêtés modificatifs de la Préfecture du Rhône relatifs aux actions de la programmation politique de la ville 2020 de Saint-Genis-Laval en date du 5 janvier 2021 ;

Vu l'avis de la commission 1 "Enfance, jeunesse, enseignement, cohésion sociale, égalités" du 28 juin 2021 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **DIRE** qu'au titre du **fonctionnement**, les subventions versées aux associations, par la commune, pour les actions suivantes seront imputées sur le compte **6574** ;

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Subventions à verser en 2021
GSUP	1	GrandLyon Habitat	4 000 €
GSUP	2	Alliade Habitat	1 000 €
Informatique et insertion professionnelle	3	Oasis	2 000 €
Mon image, ma voix	4	Mission Locale	640 €
Cités Lab	6	Graines de SOL	8 170 €
Mieux se connaître pour mieux apprendre	8	AAA	2 500 €
Médiation citoyenne	16	AMELY	2 000 €
Accompagnement administratif et numérique	17	AMELY	1 000 €
Plateforme linguistique	18	AFI	4 273 €

- **DIRE** que la participation de la Commune en **fonctionnement**, relative aux actions suivantes, sera imputée sur les comptes **60623 - 6068 - 6188** pour les participations à verser aux prestataires ;

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Prestations à verser en 2021
Difficultés langagières et insertion professionnelle	7	Ville	3 830 €
Prise en charge des exclus scolaires	9	LAVI	1 000 €
Appui à la parentalité et prévention du décrochage scolaire	10	Divers Partenaires	6 400 €
Continuité éducative et fracture numérique	11	LDLC PRO	2 541 €
Diagnostic médiation-tranquillité	12	ALTM	7 329 €
Interventions médiateurs	13	ALTM	10 160 €
Accès au droit	16	AMELY	2 000 €
Permanences d'aide aux victimes	19	LAVI	2 500 €
De Broadway à St Genis	20	Divers Partenaires	3 150 €

- **SOLLICITER** auprès des partenaires les **recettes** des actions suivantes :

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Institution(s) sollicitée(s)	Montant
Interventions médiateurs	13	Commune	État	8 700 €
Adulte-relais médiation scolaire	15	Commune	État	4 000 €
Gestionnaire Administrative et Financière	21	Commune	La Métropole	5 432 €
Chef de Projet Contrat de Ville	22	Commune	État	13 700 €
			La Métropole	16 948 €

- **AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à verser aux divers porteurs de projets les subventions présentées dans les tableaux ci-dessus au titre des actions concernées ;
- **AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à solliciter les différentes subventions auprès des partenaires concernés ;
- **AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à prendre les décisions nécessaires au versement des participations de la Ville aux diverses associations porteuses lorsque le porteur ou les sommes ne sont pas définies notamment pour les actions n° 10 et n° 20 ;
- **DIRE** que les subventions versées sont conditionnées à la réalisation de l'action décrite et qu'elles font l'objet d'un remboursement à la Ville au prorata de la non réalisation ;
- **AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à signer toutes les conventions et documents afférents à cette délibération.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Ikrame TOURI**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.